



## Travaux non payée par un particulier

Par **SMG**, le **12/09/2008** à **16:01**

Bonjour, un client m'a demandé un devis pour une baie coulissante aluminium avec volet roulant. Celui-ci m'a donné son accord de travaux et m'a remis en espèces 600 €. Le travail terminé (montant total du marché 1800 € TTC) celui-ci ne veut pas me payer après plusieurs relances, ce monsieur m'a dit que de toute manière je n'avais pas de devis signé pour acceptation.

Maintenant je me retrouve dans une grosse impasse et ne sait plus comment faire.

Est-ce que vous pouvez me guider sur un autre chemin ?  
Petite parenthèse : cette baie a été commandée chez un fabricant spécialisé.

merci d'avance

Par **ellaEdanla**, le **12/09/2008** à **16:46**

Bonjour,

je pense que vous pourrez trouver des réponses à vos questions ici :

[http://www.experatoo.com/recouvrement-de-creances/refus-paiement-facture\\_25270\\_1.htm](http://www.experatoo.com/recouvrement-de-creances/refus-paiement-facture_25270_1.htm)

je reste tout de même disponible pour plus de renseignements,

Cordialement